



Zoom microfinance 47

Septembre 2016

SOS Faim, 20 années d'appui au financement rural au Pérou

Introduction | Le marché financier péruvien | Le crédit agricole | Le cadre théorique | Un pari pour
l'institutionnalisation | Conclusion





© SOS Faim

**Selon les données
du dernier
recensement
agricole, moins
de 9% des
producteurs
agricoles disent
avoir eu accès à
un financement.**

Introduction

Le Pérou est l'un des pays phares de la microfinance. Depuis plus de deux décennies, SOS Faim y a apporté une contribution significative au secteur du financement rural et agricole. En particulier en misant sur le développement d'outils financiers, comme un fonds de garantie, mais aussi en promouvant la création d'institutions financières spécifiquement rurales avec un esprit coopératif.

Ce travail s'est déroulé dans un contexte plutôt favorable, avec une croissance économique annuelle soutenue et une approche libéralisée du financement qui a généré un fort développement des Institutions de Microfinance (IMF) dans le pays.

Pour SOS Faim, la priorité était clairement un focus vers les petits producteurs ruraux, souvent oubliés par les acteurs dominants du secteur financier. En effet, selon les données du dernier recensement agricole qui date de 2012, moins de 9% des producteurs agricoles disent avoir eu accès à un financement pour leurs activités.

Le marché financier péruvien

Le système financier formel est composé de différents types d'entités régulées directement par une Commission Bancaire (la SBS, 'Superintendencia de Bancos y Seguros') qui coexistent avec des institutions non régulées directement (surtout des coopératives d'épargne et de crédit et des ONG)

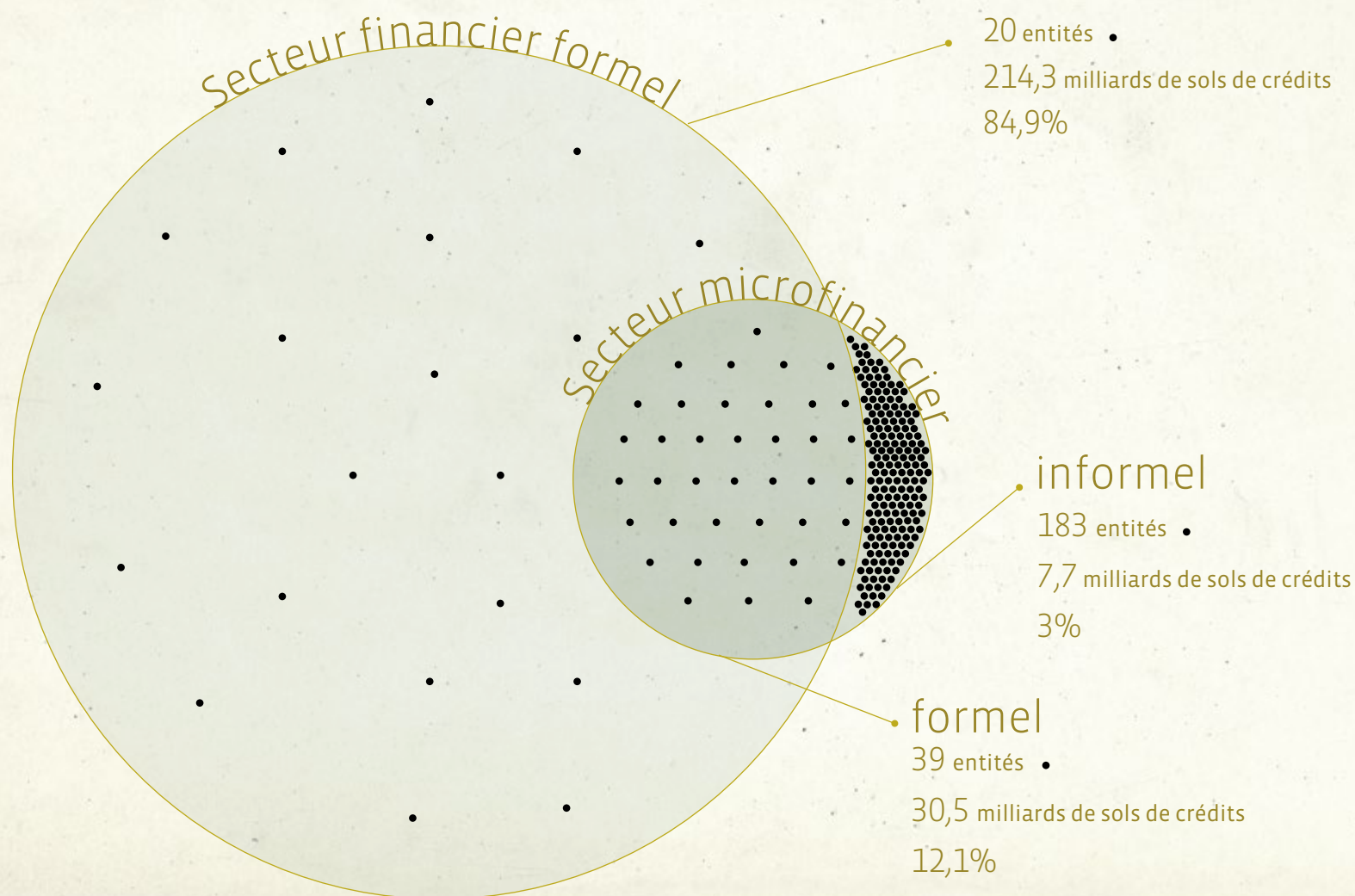
Le marché formel

La SBS établit les règles du jeu, supervise et contrôle les entités régulées, au nombre de 59 en décembre 2015¹:

| **17 banques** commerciales qui captent de l'épargne, font du crédit et investissent sur les marchés;

¹ Source : page WEB de la SBS. A noter que les deux banques étatiques (Banco de la Nación et Agrobanco) ne sont pas reprises dans ce décompte

Le marché financier péruvien



© Marmelade

Les perspectives de croissance du secteur coopératif sont prometteuses, le portefeuille de crédits a été multiplié par 7 depuis 2004.

- | **12 caisses municipales** qui collectent l'épargne du public pour financer essentiellement des petites et micro entreprises, plutôt dans un environnement urbain;
- | **7 caisses rurales** qui se livrent également à la captation de l'épargne et au financement de moyennes, petite et micro entreprises en milieu rural;
- | **12 Edpymes²** dédiées au financement de petites et micro entreprises
- | **11 entreprises financières** orientées vers les dépôts d'épargne, les émissions de valeurs et le conseil financier.

Le volume total de crédits du marché régulé s'est élevé à 244,8 milliards de sols³ en 2015. Il a crû de manière spectaculaire depuis 2002 où il n'était que de 40,7 milliards. Cette croissance s'est produite surtout à partir de 2006, puisque les montants sont passés de 56,8 milliards en 2006 à 244,8 milliards en 9 ans (soit 431%).

Les dépôts ont suivi une tendance similaire, passant de 45,7 à 58,3 milliards de 2002 à 2006, pour ensuite monter à 210 milliards en 2015. L'épargne à terme représente une part conséquente des dépôts du système financier formel, avec 46,5%. La forte croissance du volume des crédits s'est accompagnée d'une augmentation importante du nombre d'emprunteurs pour passer de 2.862.000 personnes en 2002 à 11.541.000 en 2015.

Dans le même intervalle de temps, la situation financière des institutions régulées s'est améliorée : ainsi, les retards de remboursements en recouvrement judiciaire s'élevaient à 3% du portefeuille en 2015, alors qu'ils étaient de 7,5% en 2002.

Le système micro financier formel

Ce secteur s'adresse en principe à des exclus du système financier 'classique'. Il est représenté par 39 des 59 institutions régulées : 1 banque (Mi Banco), toutes les caisses municipales et rurales, toutes les Edpymes et 7 entreprises financières.

² Edpymes : Entidades de desarrollo para la pequena y micro empresa – Entité de développement pour le financement de la petite et micro-entreprise.

³ Plus de 66 milliards d'EUROS, au taux en vigueur au 1er janvier 2016 d'1 EURO pour 3,7086 sols



© SOS Faim

**Si on observe
une croissance
de l'accès
au crédit,
la question de
la couverture
géographique
reste
problématique.**

Les crédits octroyés ont suivi une croissance similaire à celle de l'ensemble du secteur, passant de 2 milliards de sols en 2002, à 11 milliards de sols en 2008 pour culminer à 30,5 milliards de sols en 2015. Proportionnellement, la micro finance qui représentait 4,91 % du portefeuille total en 2002 a donc crû en importance, jusqu'à 12,45 % en 2015.

L'évolution de l'épargne s'est avérée comparable : elle s'élevait à 22,5 milliards de sols en 2015 (soit 74% du portefeuille de crédits), alors qu'elle ne se montait qu'à 1,3 milliards de sols en 2002.

Assez logiquement, le nombre d'emprunteurs est passé de 680.900 en 2002 (24% du total) à 4.051.520 en 2015 (35% du total).

Le portefeuille en recouvrement judiciaire s'élevait à 6,1% en 2015, en particulier en raison du mauvais score des caisses rurales.

Les coopératives d'épargne et de crédit et les ONG

Elles complètent le système financier : ce sont des institutions semi-formelles. C'est avec ces catégories d'acteurs que SOS Faim a choisi de collaborer de manière préférentielle, car elles desservent des populations exclues du système financier régulé. Une priorité a en outre été accordée aux coopératives, basées sur un modèle participatif, appartenant à leurs clients et porteuses de développement économique social et solidaire.

Les coopératives rapportent à la Fédération Nationale des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Pérou (Fenacrep), alors que de nombreuses ONG sont affiliées au réseau professionnel Copeme.

Il y avait 165 coopératives d'épargne crédit enregistrées auprès de la Fenacrep et 18 ONG de microfinance recensées en 2015.

Les volumes de crédits restent modestes par rapport au système régulé : 7,5 milliards de sols pour les coopératives ; 200 millions de sols pour les ONG.

Cependant, les perspectives de croissance du secteur coopératif sont prometteuses, puisque le portefeuille de crédits a été multiplié par 7 depuis 2004. Selon le dernier recensement rural de 2012, les coopératives sont l'un des principaux financeurs des producteurs (en nombre).

Par contre, le portefeuille des ONG s'est rétracté depuis 2011, en raison d'une tendance à la diminution des investissements étrangers dans le pays. Les ONG ne sont en effet pas autorisées à capter l'épargne et dépendent beaucoup de financements extérieurs.

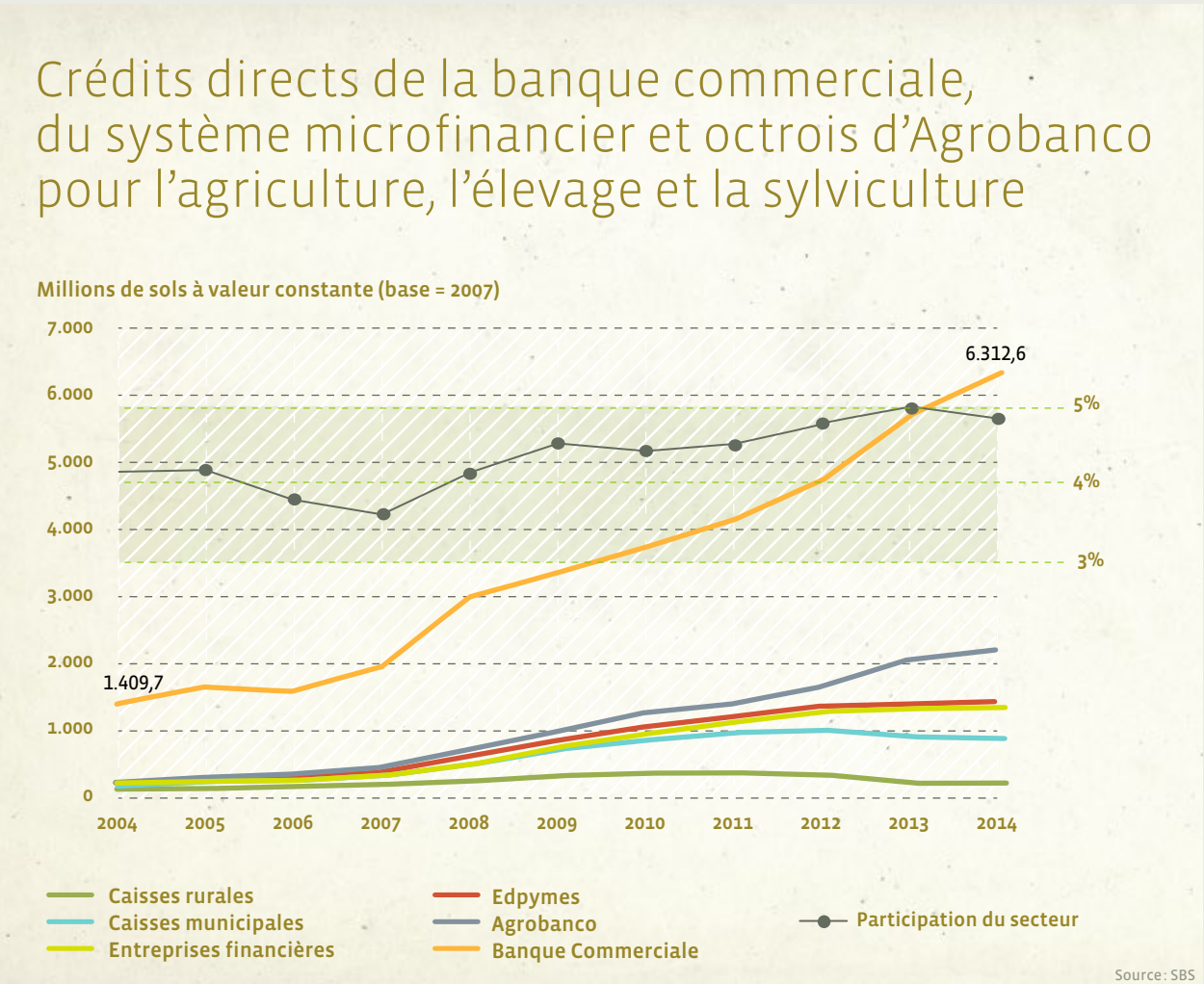
Le système financier informel ne représente donc qu'une part marginale de l'ensemble, avec 3,05% des crédits. Et les activités globales de micro finance s'élèvent à 15,13% si on somme le système financier formel et semi-formel.

Malgré ces chiffres modestes, les coopératives d'épargne et de crédit présentent des avantages comparatifs : une présence dans toutes les régions du pays, particulièrement dans les zones rurales et une qualité de portefeuille supérieure à la moyenne du système financier.

Le crédit agricole

Au Pérou, le secteur agricole présente les caractéristiques suivantes :

- | Il concerne le plus grand nombre de travailleurs du pays avec près de 3.900.000 personnes ;
- | Mais il présente la productivité⁴ la plus faible avec seulement 6.000 sols en moyenne par travailleur pendant les 5 dernières années ;
- | Il concentre une part importante de la pauvreté : 44,7% des personnes en situation de pauvreté vivent en zone rurale



Dans le cas particulier des coopératives d'épargne et de crédit, ce sont les associés qui sont propriétaires.

Le déficit d'accès au financement reste un frein important au développement du secteur de l'agriculture et de l'élevage : le volume de crédits du secteur régulé⁵ s'est élevé à plus de 6,3 milliards de sols en 2014, soit à peine 4,9% du volume total des prêts. Comme le montre le graphique ci-dessous, si en 10 ans, les montants ont plus que quadruplé, en valeur relative, la tendance est relativement stable, entre 4 et 5% du total du secteur financier dont la croissance a été très forte

Parallèlement, le nombre d'emprunteurs dans le domaine agricole est passé de 40.000 en 2004 à 251.000 en 2014 au niveau du secteur financier régulé. Le montant moyen du crédit est supérieur à 25.000 sols par opération.

Si, en valeur absolue, on observe une croissance de l'accès au crédit pour l'agriculture et l'élevage, la question de la couverture géographique reste problématique : en effet, ce sont les zones les plus urbanisées qui concentrent les agences et points de services des institutions financières.

4 Productivité dans le sens de la valeur de la production réalisée par travailleur.

5 Ces mêmes données ne sont pas disponibles pour le secteur non régulé.



© SOS Faim

Le cadre théorique

L'appui de SOS Faim au Pérou ne s'est pas concentré seulement sur des produits adaptés et accessibles pour les producteurs; il a également porté sur la mise en place d'institutions apportant des services financiers appropriés et durables aux organisations de producteurs et à leurs membres.

Il semble donc pertinent de centrer l'analyse sur deux éléments principaux:

- | la viabilité des Institutions Financières;
- | leur couverture⁶ (voir Jacob Yaron, Banque Mondiale, 1994)

La viabilité des institutions financières.

La viabilité peut être considérée sous deux angles en priorité (voir le schéma page 7 qui présente les différentes dimensions et sous-dimensions de la viabilité des institutions financières):

- | **La viabilité financière**, mesurable par l'indice de dépendance aux subsides (IDS) développé par Jacob Yaron. L'IDS indique l'augmentation que devrait subir le taux d'intérêt d'une IMF pour ne plus dépendre de subsides, en ce compris des crédits bonifiés. Si l'IDS est de 0, l'IMF est viable financièrement; s'il est négatif, le rendement du portefeuille est supérieur aux besoins; par contre un IDS de 50, par exemple, indique que l'IMF doit augmenter ses taux d'intérêts actifs de 50% pour ne plus dépendre de subsides.
- | Les principaux éléments de viabilité financière sont généralement bien connus:
 - La qualité du portefeuille** (les retards de remboursement et le portefeuille à risque);
 - L'efficience et la productivité;**
 - La rentabilité** (le rendement sur le capital et sur les actifs), pour autant que la politique de provisions soit correctement appliquée, sans déformer la réalité économique de l'institution;
 - La gestion financière**, en particulier la solvabilité et le rapport entre les dettes et le patrimoine;

⁶ Jacob Yaron; 'What makes rural finance institutions successful'; World Bank Research Observer, vol.9, N°1, 1994.

**Les épargnants
rechercheraient
plus de
rendement pour
leurs dépôts,
alors que les
emprunteurs
souhaiteraient
des taux d'intérêt
plus favorables et
donc inférieurs.**

| La qualité de la gouvernance

Selon Massimo Vita⁷: la gouvernance d'une IMF est le processus par lequel un Conseil d'Administration guide l'institution vers l'accomplissement de sa mission, tout en protégeant ses actifs. C'est le Conseil d'Administration qui représente les propriétaires, nomme la direction et est chargé du suivi et de la supervision des actions mises en œuvre par la direction.

Vu le choix délibéré opéré par SOS Faim de se concentrer sur l'appui au secteur des coopératives d'épargne et de crédit, on s'attardera quelques instants à la problématique spécifique de la gouvernance de ces organisations.

En effet, dans le cas particulier des coopératives d'épargne et de crédit, ce sont les associés qui sont propriétaires et leur participation ne dépend pas de leur apport en capital puisqu'on y applique le principe d'un homme, une voix. Outre le Conseil d'Administration, il y a également un Comité de Contrôle ou de Surveillance, constitué également par des membres de la coopérative. Les coopératives disposent également d'un Comité d'Education qui développe des actions de renforcement des capacités des membres, notamment sur le plan de la gestion et des finances.

Selon Cuevas et Fischer⁸, deux dangers principaux guettent la gouvernance des coopératives: le conflit potentiel entre les membres privilégiant les services d'épargne et les membres intéressés surtout par l'accès au crédit: les épargnants rechercheraient plus de rendement pour leurs dépôts, alors que les emprunteurs souhaiteraient des taux d'intérêt plus favorables et donc inférieurs.

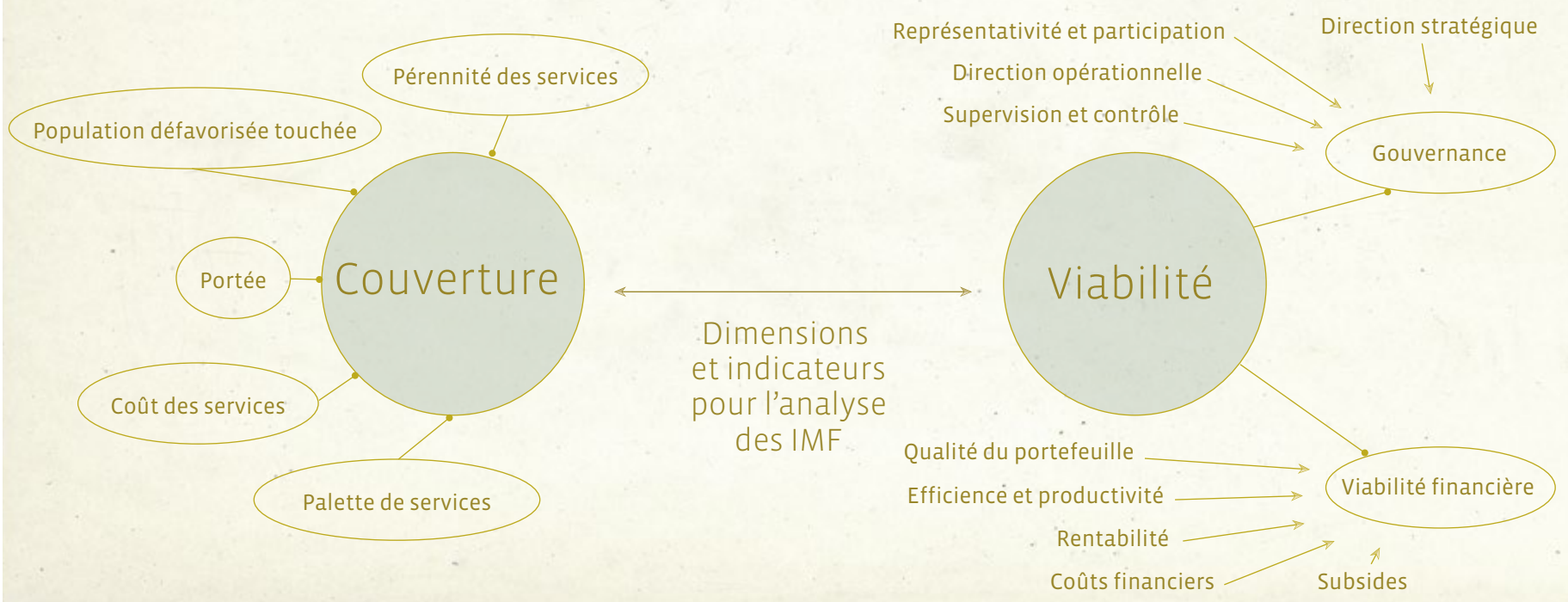
L'autre risque concerne la relation entre les membres et la direction: il peut se poser à deux niveaux: d'une part, entre les associés et les membres élus au Conseil d'Administration; d'autre part, entre le Conseil d'Administration et la direction opérationnelle.

Souvent, quand les structures de contrôle et de supervision des coopératives sont faibles, c'est la direction qui a tendance à prendre l'avantage en termes de rapports de pouvoir. En principe, la nomination d'un directeur issu de la base des associés de la coopérative peut contrer ce danger, mais dans la réalité, les intérêts d'un directeur associé - une sorte d'administrateur délégué - peuvent diverger de ceux des autres membres.

C'est pour cette raison que la plupart des coopératives ont choisi de séparer nettement la direction opérationnelle et le Conseil d'Administration. Mais les membres des CA n'ont pas toujours les qualifications requises pour suivre et évaluer les actions et décisions de la direction.

7 Massimo Vita : Guia metodologica : evaluacion y desarrollo de la gobernabilidad para las instituciones de microfinanzas, Promifin, febrero 2010.
8 C. Cuevas et K. Fisher : 'Cooperative financial institutions : issues in governance, regulation and supervision', World bank working paper n°82, 2006, Washington D.C.

Couverture et viabilité des institutions financières



La clé d'une future croissance semble bien se trouver dans une diversification vers le non agricole.

Une autre problématique est liée à la gestion de la taille de l'organisation en rapport avec celle des risques. Les coopératives d'épargne et de crédit se situent bien sur un marché financier et sont dès lors sujettes aux mêmes risques que les autres institutions financières. Et une fois que le nombre de membres augmente, le sentiment d'appartenance des associés a tendance à se diluer et à augmenter les risques de déresponsabilisation.

Dans le cas de coopératives dont l'envergure est au départ locale et dont les membres exercent des activités similaires - c'est notamment le cas de coopératives d'épargne et de crédit créées par des caféiculteurs, comme on le verra plus loin – on observe une accumulation du risque « produit ». La décision d'intégrer de nouveaux membres, d'autres zones et /ou exerçant d'autres activités, peut cependant également entraîner des difficultés de gouvernance.

S'il est difficile d'établir des critères ou indicateurs permettant d'évaluer la gouvernance des IMF, les études identifient 4 domaines principaux d'analyse : la représentativité et la participation, la direction stratégique, la direction opérationnelle et la supervision et le contrôle.

La représentativité et la participation

L'assemblée générale reste la principale instance d'une coopérative. Il importe dès lors de faciliter la plus grande participation possible des membres, tant en nombre qu'en qualité (grâce à des formations et à la mise à disposition opportune de l'information).

Dans le cas de coopératives de taille importante⁹, l'AG est composée de délégués issus de différentes zones géographiques où une assemblée locale préalable aura eu lieu. Dans ce cas, il est important que les délégués représentent réellement les intérêts et préoccupations de ceux qui les mandatent.

Les élections des membres du CA et du Comité de Surveillance doivent prendre en compte les compétences des associés et une coopérative a tout intérêt à développer des mécanismes de formation permettant à ses élus d'assumer leur rôle de supervision. En ce sens, la coopérative Ciderural, brièvement présentée ci-dessous mutualise un certain nombre de formations destinées à ses membres.

Direction stratégique

Dans une coopérative, il est important que le CA exerce les fonctions de définition de stratégie, d'objectifs et de politiques, l'ensemble étant exécuté par la direction opérationnelle. C'est également le CA qui rend formellement des comptes à l'AG. Un effort de renforcement de compétences des membres est dès lors nécessaire. Il peut être couplé à une forme de reconnaissance économique (indemnités) pour les membres du CA, de façon à ce qu'ils consacrent le temps nécessaire à leur fonction.

Direction opérationnelle

Les règles selon lesquelles la direction opérationnelle met en œuvre ses fonctions doivent être claires. Il s'agit d'appliquer les politiques (y compris pour la gestion des risques) et stratégies décidées par les instances et d'assurer la qualité des informations mises à la disposition des organes.

Supervision et contrôle

Deux piliers sont nécessaires : le Conseil de Surveillance et l'audit interne. Ce service est indépendant de la direction opérationnelle et reporte directement à un membre du CA et au Conseil de Surveillance. Ce conseil rend directement compte à l'AG.

La couverture

Cette dimension prend en compte plusieurs facteurs : la diversité de services offerts, les coûts pour les clients ou les membres, le nombre de clients, le type de clients (les pauvres, les femmes, les ruraux) et la permanence du service. Ces différentes dimensions se retrouvent dans la mesure de performance sociale développée par Cerise dans son outil SPI4¹⁰ et sont des éléments importants de la viabilité sociale d'une institution financière, au même titre que la qualité de sa gouvernance.

⁹ Au Pérou, la loi stipule qu'une coopérative de base de plus de 1.000 membres fonctionne sur base d'une assemblée de délégués.

¹⁰ Cerise est une association sans but lucratif basée à Paris et créée par 5 organisations soutenant la microfinance : CIDR, Gret, Iram, IRC/SupAgro et Cirad. Cerise a mis au point l'outil d'évaluation de la performance sociale SPI4.



© SOS Faim

La coopérative accorde une grande importance à l'éducation aux principes coopératifs à destination des membres, des élus et des salariés, ce qui en fait une sorte de « modèle ».

SOS Faim : un pari pour l'institutionnalisation

Deux coopératives d'épargne et de crédit issues de coopératives de producteurs de café et/ou de cacao.

Crediflorida se crée en 2004 à partir du programme de crédit de la coopérative agricole La Florida. En 2005, la coopérative d'épargne et de crédit compte 700 membres, tout caféiculteurs associés à La Florida. En 2015, il y a 4.000 membres (dont 12% sont encore également membres de la coopérative agricole d'origine), et encore 80% de membres caféiculteurs. La coopérative s'est à la fois ouverte à des producteurs de café d'autres organisations et à des membres développant une autre activité.

Il y a une volonté récente de diversifier les risques, surtout depuis la propagation de la maladie de la rouille (un champignon) qui touche les plants de café. Au fil du temps, il y a eu une prise de distance entre la coopérative d'épargne et de crédit et la coopérative de production, ce qui a créé des tensions en termes de gouvernance.

Au vu de sa taille, Crediflorida a une assemblée générale de délégués. Le directeur-gérant est en poste depuis plus de 10 ans : il a donc affirmé un leadership et maîtrise très bien l'environnement ; cette médaille a son revers, dans la mesure où il y a une concentration de connaissances et peu de contrepouvoir de la part des instances comme le CA ou le Comité de Surveillance.

Crediflorida compte 3 agences. Le portefeuille actuel est supérieur à 26 millions de sols (92% dans le café !), mais près de 30% des crédits ont dû être reprogrammés en raison de la rouille, et ce malgré un rachat de 8 millions de portefeuille par la banque publique Agrobanco. La clé d'une future croissance semble bien se trouver dans une diversification vers le non agricole.

Credinaranjillo a une trajectoire similaire, à la différence que la coopérative est restée réservée aux membres de la coopérative agricole et industrielle Naranjillo de Tingo Maria. Ce qui explique qu'elle ne compte que 800 membres pour un portefeuille de crédits à peine supérieur à 1 million de sols. La coopérative d'épargne de crédit est restée totalement identifiée à sa coopérative mère. La crise vécue par l'une a eu un impact direct sur l'autre. Cela a été moins net chez Crediflorida en raison de sa plus grande ouverture.



© SOS Faim



© SOS Faim



© SOS Faim



© SOS Faim

En outre, Credinaranjillo rencontre de gros problèmes de coûts de transaction : plus de 50% des emprunteurs se trouvent à plus de 4 heures de distance de son unique agence !

Une coopérative issue de 5 communautés paysannes de montagne : Los Andes.

Cette coopérative est le résultat de l'institutionnalisation d'un petit programme de crédits appuyé à la fin des années 1990 par SOS Faim dans 5 communautés paysannes de Cotarusi (Apurimac).

Créée en 2001 avec 107 associés fondateurs, la coopérative regroupe maintenant plus de 57.000 membres. Elle compte 7 agences et 70 points de services. Son envergure s'est étendue à une partie des départements de Cusco, Ayacucho, Huancavelica, Arequipa, et jusqu'à Lima.

Le capital de la coopérative s'élève à plus de 23 millions de sols.

Le portefeuille de crédits est de près de 123 millions de sols, dont 75% en milieu rural et 33% dédiés à la production agricole.

66% des membres épargnent pour un montant total de 114,5 millions de sols. Il faut dire que l'épargne à terme à un an est rétribuée à plus de 12%, ce qui attire et/ou fidélise de nombreux membres.

L'équipe de la coopérative compte 197 personnes et le directeur actuel est là depuis le premier jour.

L'assemblée générale est composée de délégués issus des différentes zones d'implantation. En 2015, seuls 31% des membres ont voté, ce qui a incité le CA à créer des comités de développement local (CDL) venant en appui au CA (environ 350 associés par CDL).

Une des particularités de la coopérative est de fournir une palette large de services : outre l'épargne et le crédit, elle propose également des transferts d'argent en temps réel, des appuis en gestion d'activités économiques, mais également des services sociaux comme des campagnes préventives de santé (ophtalmologie, dentisterie, dépistage du cancer, ...) bien utiles dans les zones les plus reculées.

La coopérative accorde également une grande importance à l'éducation aux principes coopératifs à destination des membres, des élus et des salariés, ce qui en fait une sorte de « modèle ».

Pour arriver à une coopérative de deuxième niveau : Ciderural

SOS Faim a également joué un rôle central dans le lancement de la coopérative de services Ciderural . Composée à l'origine de 8 membres, elle en regroupe actuellement 19 dont une large majorité de coopératives rurales d'épargne et de crédit. Ciderural entend jouer un rôle proactif dans la consolidation d'un système financier rural solide.

Ciderural propose des services financiers et non financiers à ses membres. Les services financiers restent limités quantitativement, dans la mesure où l'existence d'un intermédiaire supplémentaire augmente les coûts de transaction. Cette activité apporte néanmoins une valeur ajoutée aux membres plus petits qui ont moins facilement accès à d'autres sources de financement.

Ciderural entend donc se positionner plutôt sur des services non financiers, en jouant sur le partage de connaissances et de bonnes pratiques et sur les économies d'échelle pour des services de meilleure qualité aux 86.000 associés concernés.

Les appuis de Ciderural concernent différents domaines : les systèmes d'information et de gestion, la gestion des risques, la gestion des données, les achats groupés, la formation en gestion et organisation et l'éducation coopérative, la prévention de lavage de fonds, ...

Une évaluation récente de Ciderural a mis en évidence le besoin de mieux communiquer vers les membres au sujet de la palette des différents services proposés. La demande reste en effet faible par rapport au potentiel. Un autre défi à relever par la coopérative est de gérer la diversité de taille et de type de membres (IF, OP) qui génère des attentes différentes.



© SOS Faim

Conclusion

SOS Faim a joué un rôle important pendant ces 20 dernières années au Pérou dans la promotion du secteur financier rural, surtout coopératif.

Non seulement en développant des produits originaux comme les garanties¹¹, mais également en contribuant activement à la création d'institutions financières comme des coopératives d'épargne et de crédit de premier niveau (Los Andes, Crediflorida, Credinaranjillo) ou de faïtières (Ciderural). Il s'est agi d'une démarche originale, dans la mesure où SOS Faim a fait le choix d'une réelle participation, et donc d'une responsabilité dans le devenir de ces institutions, avec une implication dans la stratégie et dans la gouvernance. Enfin, SOS Faim a mis son capital relationnel au service des différents acteurs (organisations de producteurs, institutions locales de financement rural, entités éthiques de financement, ...) afin de faciliter des synergies et collaborations concrètes, dans l'esprit développé dans le position paper «*Des solutions pour financer le développement des agricultures familiales*¹²»

¹¹ Voir à ce sujet le Zoom Microfinance n°44 : <https://www.sosfaim.be/publication/le-fonds-de-garantie-une-reponse-au-risque-de-credit-agricole/>

¹² <https://www.sosfaim.be/publication/position-paper-des-solutions-pour-financer-le-developpement-des-agricultures-familiales/>

SOS Faim

Ce numéro de *Zoom Microfinance* a été rédigé par Marc Mees, responsable de la gestion des connaissances pour SOS Faim, avec l'appui de Claire Stoeckel.

Son contenu est basé sur les résultats d'une étude réalisée à la demande de SOS Faim par Javier Alvarado (Centro Peruano de Estudios Sociales – Cepes - Pérou) en 2016 : « Sistematización de las intervenciones de SOS Faim en las finanzas rurales ».

SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg sont deux ONG de développement actives dans la lutte contre la faim et la pauvreté en Afrique et en Amérique Latine. En privilégiant une approche de partenariat avec des acteurs locaux, les deux SOS Faim soutiennent l'agriculture familiale en fournissant aux paysans du Sud un appui technique, organisationnel et financier et en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord aux problématiques liées à la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Parallèlement à *Zoom microfinance*, SOS Faim édite *Dynamiques paysannes*, une publication consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez également retrouver cette publication en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Les derniers numéros de *Zoom microfinance* ont concerné

-  n° 46 Accès au crédit pour les exploitations familiales du Niger : Quels acquis ? Quelles perspectives ?
-  n° 45 La performance sociale : plus qu'une belle vitrine ?
-  n° 44 Le fonds de garantie, une réponse au risque de crédit agricole

Éditeur responsable

Olivier Hauglustaine,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination

Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-511.22.38
F 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.org

Graphisme

www.marmelade.be

Zoom microfinance
est imprimé sur du papier recyclé

Zoom microfinance
est réalisé avec le soutien de
la Direction générale de la Coopération
internationale de Belgique.

Les opinions représentées dans la présente
publication n'engagent que leurs auteurs.

SOS Faim Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |
T 32-(0)2-511.22.38 | F 32-(0)2-514.47.77 | info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement

17-19, avenue de la Libération, L-3850 Schifflange (Luxembourg) |
T 352-49.09.96 | info-luxembourg@sosfaim.org